



COMMUNICATION

Expéditeur :

Appointé PONCINI Sébastien, P09038
Etat-major de la Police Routière
Nouvel hôtel de police
Chemin de la Gravière 5
1227 Les Acacias

Destinataires :

Selon liste des destinataires

Tél. : +41 22 427 53 60
Fax : --

Genève, le 28 novembre 2017

E-mail : polrout.em@police.ge.ch
N/réf. :
Dossier traité par : Sp
V/réf. :

Concerne : 40^{ème} course de l'Escalade, course du Duc et Walking 2017

Dans le cadre des manifestations citées en titre qui vont réunir environ 50'000 participants pour la course de l'Escalade, et 17'000 pour le Walking et la course du Duc, d'importantes mesures de circulation seront mises en place, à savoir des interdictions de stationner, des barrages et des déviations :

Course du Duc et Walking

Du vendredi 1er décembre 2017 dès 19h00 jusqu'au samedi 2 décembre 2017, vers 01h00 du matin, entre la commune de Veyrier et le centre-ville de Genève.

Seront principalement impactés les secteurs de Veyrier, du Bout-du-Monde, de Champel, de Carouge et de Plainpalais.

Des déviations seront mises en place sur les grands axes, notamment sur l'avenue Louis-Aubert, route du Val-d'Arve, rue de la Fontenette, boulevard du Pont-d'Arve, boulevard des Philosophes ainsi que sur le boulevard Jaques-Dalcroze.

40^{ème} course de l'Escalade

Samedi 2 décembre 2017 entre 06h30 et 22h30, dans les secteurs Vielle-Ville, place De-Neuve, UNI Bastions et Rues-Basses.

Il est demandé aux usagers d'être attentifs et de bien vouloir faire preuve de prudence pour le personnel travaillant sur la chaussée. Au vu des conditions particulières de circulation, il est demandé de respecter les signalisations mises en place, ainsi que les ordres donnés par les agents.

En sus, plusieurs interdictions de stationner seront en place. Au besoin, il est rappelé que les véhicules gênants et mal parqués seront enlevés sans autre, aux frais de leur propriétaire.

App PONCINI, P09038